



# Licence Sciences pour l'ingénieur

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences pour l'ingénieur. 2010, Université d'Artois. hceres-02036972

**HAL Id: hceres-02036972**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036972>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

*Université :* UNIVERSITE D'ARTOIS  
*N° demande :* S3100015319  
*Domaine :* SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE  
*Mention :* SCIENCES POUR L'INGENIEUR

### Appréciation générale :

Il ressort clairement que cette licence a été conçue pour répondre aussi bien à une insertion professionnelle rapide qu'à une poursuite d'études. Les compétences transversales associées à l'insertion professionnelle sont intégrées dans des UE obligatoires et on peut souligner la mise en place de deux innovations pédagogiques pertinentes : le contrat de réussite et la réalisation de projets et d'études de cas. La participation au parcours régional de licence « génie civil » préfigure bien des synergies que pourra apporter le PRES régional. Les flux de L1 et L2 sont faibles, mais ils sont dus à la « concurrence » des IUT du site. En revanche, la L3 profite des flux d'étudiants d'IUT qu'elle prépare efficacement aux poursuites d'études en master. L'orientation progressive est remarquablement organisée et la préparation aux poursuites d'études en licence professionnelle fait l'objet d'un parcours spécifique de S4. La possibilité d'orientation vers le professorat des écoles ou l'enseignement technique n'est pas clairement identifiée. La première année fait appel à un tronc commun avec les mentions chimie et physique-chimie ; il n'est pas précisé si les étudiants doivent se déplacer sur le site de Lens ou si les cours sont dupliqués. La seule faiblesse que l'on puisse reprocher à ce dossier, et qu'il faudrait corriger, c'est l'absence d'UE d'ouverture, non disciplinaires, intégrées dans le cursus. Ces activités sont actuellement proposées aux étudiants en marge du cursus (bonus de moyenne ou bonus de crédits).

### Les points les plus forts :

- |    |   |
|----|---|
| 1- | Bon équilibre entre les compétences transversales, scientifiques générales et disciplinaires spécifiques. |
| 2- | Orientation progressive.  |
| 3- | Autonomisation des étudiants par le biais de projets.   |

### Les points les plus faibles :

- |    |                                  |
|----|----------------------------------|
| 1- | Les UE libres sont optionnelles. |
| 2- | Faiblesse des flux en L1 et L2.  |
| 3- |                                  |

## Recommandations :

On ne peut qu'encourager l'équipe pédagogique à poursuivre les efforts déjà menés pour favoriser la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants. Une attention particulière devrait être portée à la formation continue et aux outils d'analyse du suivi des étudiants. Pour augmenter l'ouverture disciplinaire nécessaire à la formation professionnelle à moyen terme, il serait souhaitable d'intégrer des UE libres dans les UE de semestre, avec une prise en compte des compétences associées dans le contrôle des connaissances et l'attribution de la licence.

Par ailleurs, une réflexion globale sur l'ensemble du domaine Sciences, technologie, santé (IUT inclus) pourrait être apportée en mettant en place une équipe de formation pluridisciplinaire sur l'ensemble du domaine. Cette équipe de formation, prévue dans le décret de 2002, devrait être pilotée par un directeur des études reconnu par la gouvernance de l'Université d'Artois.

*Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")*

*A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;*

*A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;*

*B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;*

*C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.*

**Notation (A+, A, B, C) : A+**

## Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

### La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

### La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

### La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

### La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.